

---

## TROISIEME COMITE DE LA CONCERTATION DU PROJET LIFE + PECHE A PIED DE LOISIR

---

---

### RELEVÉ DE DISCUSSION

---

Salle des droits de l'Homme à Berck-sur-mer

Le 25 juin 2015

**Animateur :** Antoine Meirland, Lola De Cubber, Florence Beck,  
François-Elie Paute

**Rédaction :** Antoine Meirland

**Diffusion :** Membres du comité local de la concertation du  
projet Life + Pêche à pied de loisir



Le compte rendu est transmis avec :

- Les éléments détaillés de la réunion (le présent document)
- Le diaporama présenté en réunion (Annexe 1)
- La liste des personnes présentes (Annexe 2)

### Participants

La liste des invités, des participants et des excusés est présentée en annexe 2.

Ce comité est l'occasion de présenter l'équipe qui travaillera sur le projet durant l'été :

- Lola De Cubber et Florence Beck, en Volontariat de Service Civique
- François-Elie Paute, stagiaire de master 2 et Simon Elgrishi, stagiaire de première.

### Objectifs et attentes de la réunion

Les objectifs de cette troisième réunion de la concertation, après un rappel des objectifs du projet, sont de présenter les résultats du premier diagnostic du projet Life+ pêche à pied de loisir, de présenter les travaux sur les ressources, en cours et à venir ainsi que le plan de sensibilisation en place pour l'été 2015. Elle a également pour objectif de discuter des éléments problématiques rencontrés par les différents acteurs.

### Ordre du jour

- Valider le compte rendu de la réunion du 20 novembre 2014
- Faire un rappel des objectifs du projet et de la méthode employée
- Présenter le premier diagnostic territorial réalisé sur la pêche à pied de loisir (jusque fin 2014)
  - Le profil des pêcheurs à pied

- L'importance de la fréquentation de l'estran par les pêcheurs à pied de loisir
  - Les quantités prélevées par les pêcheurs à pied de loisir
- Présenter les travaux sur les ressources, en cours et à venir
  - L'étude halieutique et écologique des moulières
  - L'étude arénicole
  - L'étude de l'effet des bonnes pratiques de pêche sur les habitats et les ressources, stages de François-Elie Paute et de Simon Elgrishi
- Présenter le plan de sensibilisation en place pour l'été et l'automne 2015
  - Les réglottes et les plaquettes
  - Les formations des structures destinées à transmettre de l'information
  - La mallette de présentation de la pêche à pied de loisir
  - Les panneaux de sensibilisation : présentation de l'état des lieux sur le secteur nord, présentation de la maquette des panneaux, choix des sites d'implantation
- Evoquer les attentes et les problèmes rencontrés.

## Présentation et commentaires

La plupart des commentaires ayant eu lieu au cours de la présentation sont précisés *en italique sur fond bleu* dans le texte. La réponse apportée est précisée en dessous, après un tiret. Les décisions sont indiquées *en italique sur fond vert*. Le texte est à mettre en parallèle avec les diapositives présentées en annexe 1.

### ***Décision du Comité de la concertation :***

*Le compte rendu du 24 octobre a été validé par les participants et est disponible sur le serveur FTP. Pour y accéder, suivre le lien <ftp://ftpagence.aires-marines.fr>, catégorie « concertation ».*

Le projet Life+ « pêche à pied de loisir » est un projet financé par l'union européenne suite à une demande émanant des partenaires français du projet. **L'objectif général est d'améliorer la gestion de la pêche à pied de loisir.**

Il existe 11 sites pilotes du projet Life+ qui englobent de nombreux partenaires dont l'Agence des aires marines protégées qui pilote le projet sur le secteur du Tréport au Cap Gris-Nez.

L'approche du projet Life repose sur trois piliers principaux : **la concertation** avec l'ensemble des acteurs régionaux concernés par la problématique par l'intermédiaire de comités de concertation (comme ceux de Waben et Fort Mahon), **l'acquisition de données fiables et partagées** concernant les ressources, l'impact des pratiques, et la pression de pêche, par l'intermédiaire d'enquêtes et de données d'observation de la fréquentation, ainsi que **la pédagogie** pour permettre d'améliorer durablement la situation.

L'acquisition de données devrait permettre d'estimer le nombre de pêcheurs à pied, de déterminer leur profil, d'évaluer leurs captures et de caractériser la ressource ainsi que l'impact de l'activité de pêche sur cette dernière.

## Premier diagnostic territorial de l'activité de pêche à pied de loisir

Le premier rapport diagnostic sur l'activité de pêche à pied de loisir sur le territoire a été réalisé. Il a été présenté aux fédérations de pêcheurs de loisir et leurs remarques sont intégrées.

## **Le profil des pêcheurs à pied**

Le profil des pêcheurs à pied a été défini à l'aide d'enquêtes. Au 25 juin 2015, 269 enquêtes ont été réalisées. Les données ont été analysées sur les sites d'Ault, du Portel et de Fort-Mahon Plage. Les deux premiers sont des sites de pêche aux moules, activité exercée principalement par des pêcheurs seuls (pour 40% des pêcheurs) alors que la pêche à la crevette est une pêche plus familiale, les pêcheurs seuls représentant 26% des pratiquants. A Ault, les pêcheurs sont originaires principalement du Vimeu, au Portel, de l'agglomération boulonnaise et à Fort Mahon Plage, d'une grande partie du nord de la France. En effet, sur ce site, plus des deux tiers des personnes interrogées sont en séjour, alors qu'à Ault et au Portel, ce sont à plus de 85% des gens locaux. La connaissance de la réglementation est différente entre les sites : la taille est mieux connue au Portel qu'à Ault et le poids est mieux connu à Ault qu'au Portel. Pour les crevettes, la législation est très peu connue, ce qui peut s'expliquer par la réglementation sur le poids prise au cours de l'été 2014, période des enquêtes sur ce site. Cependant, 63% des personnes interrogées utilisent un crible pour trier les crevettes.

Dans le cadre du projet, cette première série d'enquêtes permet d'établir un état des lieux. La même méthode, en 2016, permettra d'évaluer les progrès accomplis. L'objectif est donc que 100% des pêcheurs connaissent la réglementation en 2016.

## **Importance de la fréquentation de l'estran par les pêcheurs à pied de loisir**

Pour estimer le nombre de pêcheurs sur la façade, des comptages sont réalisés. Différentes structures et personnes participent à ces comptages : Jean-Luc Bourghain de la Coordination mammalogique du Nord de la France, les gardes du Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins, les gardes de la Réserve Naturelle de la Baie de Somme, Sylvain Labbé de Pêche Mer Nature et des bénévoles non affiliés.

Vous aussi vous pouvez nous aider en réalisant des comptages, cela ne prend que quelques minutes entre -1h et l'heure de basse mer. N'hésitez pas à nous contacter.

Deux types de sites sont comptés. Sur toute la façade, un comptage tous les mois donne une image instantanée de la fréquentation du territoire. Ces comptages permettent de positionner les sites les uns par rapport aux autres.

Par exemple, le site de comptage de Mers-les-Bains est le plus fréquenté de la façade pour 2014, suivi du site du Cap Gris-Nez et d'Audresselles Nord et Sud. Mais un site de comptage ne représente qu'une certaine réalité. Si l'on considère le nombre de pêcheurs par gisement, le platier entre le Bois de Cise et Mers-les-Bains est le plus fréquenté pour la pêche aux moules, Boulogne-sur-mer est le site le plus fréquenté pour la pêche aux vers, celui du Crotoy pour la pêche aux coques et la zone de Cayeux à Ault-Onival pour les crevettes.

Pour replacer la pêche à pied au sein des autres usages de la plage, l'ensemble des activités observées pendant le comptage sont notées. Ainsi, l'importance de la pêche à pied de loisir peut être évaluée par rapport aux autres usages se réalisant autour de l'heure de basse mer.

Au total, depuis le début du projet, 692 comptages ont été réalisés. Ce chiffre prend en compte les comptages sur les sites pilotes. En effet, dans le cadre du projet, huit sites pilotes font l'objet de comptages de façon plus intensive. Ce sont les sites du Cap Gris-Nez, d'Ambleteuse, de Wimereux, du

Portel, du Touquet Paris Plage, de Fort Mahon, du Crotoy et d'Ault. L'objectif, sur ces huit sites, est d'obtenir des moyennes de nombre de pêcheurs pour les catégories de marée présentées. En multipliant le nombre de marées de la catégorie dans l'année (selon les annuaires des marées) par le nombre de pêcheurs de la catégorie, on obtiendra le nombre de sessions de pêche sur le site.

Un exemple de calcul est présenté.

**Question :**

*Ciblez-vous uniquement les grands coefficients ?*

*- Non.*

## **Les quantités prélevées par les pêcheurs à pied de loisir**

Les quantités prélevées par les pêcheurs à pied de loisir sont estimées par le biais d'analyses de paniers.

**Question :**

*Les pêcheurs vous laissent regarder leur pêche ?*

*- Oui, en général, cela ne pose pas de problème.*

Seuls les sites d'Ault, du Portel et de Fort Mahon ont été analysés.

Sur les 26 paniers analysés pour les crevettes, toutes les crevettes observées faisaient la taille légale de 3cm. Sur les 80 paniers analysés pour les moules, 67 ne comportaient pas de moules dont la taille était inférieure à 4cm (soit 84%).

La prise par unité d'effort est la quantité de ressource pêchée pour une durée constante. Sur les 20 données exploitables pour les crevettes, on observe une forte disparité des pratiques. Deux pêcheurs ont une capacité de pêche par unité de temps importante (plus de 10 litres à l'heure). Trois pêcheurs ont un rendement faible. Entre deux, on peut observer différents types de pêcheurs selon leur rendement.

**Remarque :**

*Le rendement par pêcheur dépend également de la ressource.*

*- Effectivement, si la ressource est abondante, le pêcheur aura un rendement plus élevé. Il en est de même pour le respect de la taille. Si toutes les moules font la taille (cas de Ault en début de saison), il n'y a pas de pêche hors taille.*

En connaissant la durée de pêche par marée, il est possible d'estimer la quantité moyenne (m) pêchée par pêcheur et par marée, soit 5 litres de crevettes (sur 14 données, écart type de 4,84, lié aux différences de pratiques entre pêcheurs). Seuls deux paniers sont non conformes par rapport au poids.

**Remarque :**

*S'agit-il des deux pêcheurs au fort rendement ?*

*- C'est vrai pour l'un d'entre eux, l'autre n'a pas pêché longtemps. Pour le second, il s'agit d'un pêcheur au rendement moindre, mais qui a passé plus de temps.*

Pour les moules, la prise par unité d'effort est très élevée sur le site de Fort Mahon, mais il s'agit de coquillages échoués après une tempête estivale et le pêcheur « pelletait » des moules dans son sac. Sur Ault et le Portel, le rendement par pêcheur est d'environ 5 litres à l'heure, ce qui correspond à un peu moins de 5 litres par marée. Il est intéressant de noter que selon le gisement d'un même site, la quantité pêchée par personne est différente. Le lien à la quantité de ressource est ici encore, mis en évidence. Sur la base de ces calculs, 61% des paniers sont conformes au poids légal.

## **Les travaux sur les ressources, en cours et à venir**

### **L'étude halieutique et écologique des moulières**

Le projet d'étude des moulières est présenté. L'objectif est d'évaluer la ressource disponible et l'état de conservation des moulières. Ce projet, initié dans le cadre du projet Life+ pêche à pied de loisir, bénéficie d'un co-financement par la DDTM du Pas-de-Calais afin d'être étendu à l'ensemble des moulières exploitées de la façade. La méthode, présentée aux pêcheurs de moules professionnels, comporte deux aspects.

L'évaluation halieutique a pour objectif d'évaluer la quantité de moules présente et notamment les quantités exploitables. La méthode est basée sur celle employée par le GEMEL sur la partie picarde du Parc naturel marin.

L'évaluation de l'état de conservation des moulières permettra de définir « l'état de santé » de celles-ci. Une méthode en deux composantes a été développée par le Museum d'Histoire Naturelle. La première concerne des mesures de structures et de fonctionnalité de la moulière (faune, flore, recouvrement, épaisseur...). La seconde détaille les différentes pressions ayant lieu sur celles-ci.

### **L'étude arénicole**

Un projet d'étude est en cours d'élaboration avec Sylvie Gaudron, chercheuse au CNRS au LOG à Wimereux, pour approfondir les connaissances sur les arénicoles de nos côtes. En effet, comme le savent bien les pêcheurs, deux espèces d'arénicoles sont présentes, mais peu de données scientifiques existent sur le sujet. Les grands objectifs de l'étude sont de :

- Rechercher les dates de reproduction des arénicoles sur les différents sites pilotes du projet (Ault-Onival, Fort Mahon, Le Touquet et Wimereux) en 2015 et 2016
- Estimer le recrutement des arénicoles aux printemps 2016 et 2017
- Caractériser les densités de vers en automne 2015 et 2016 sur ces sites, avec sex ratio et tailles
- Réaliser une synthèse bibliographique qui permettra d'aider à la définition du « bon état de conservation » de l'habitat à arénicoles.

### **L'étude de l'effet des bonnes pratiques de pêche sur les habitats et les ressources, stages de François-Elie Paute et de Simon Elgrishi**

Deux stagiaires, un de M2 et un de première, travaillent sur la thématique.

Concernant les moules, les sites pilotes d'Ault, du Portel, de Wimereux, d'Ambleteuse et du Cap Gris-Nez sont étudiés. Un dispositif expérimental permettant d'estimer le taux de raccrochage des moules

est en cours. En effet, il existe peu de connaissance locale sur cet aspect. Les premiers essais montrent une capacité de raccrochage variable entre les sites. Sur le secteur nord, les moules se raccrochent différenciellement selon les saisons et leur taille. Après 1h30, par exemple à Ambleteuse, près de 80% des moules de moins de 4cm sont raccrochées (expérimentation du mois de juin). Sur le site d'Ault, aucun des essais n'a permis le raccrochage de moules.

#### **Question :**

*Savez-vous pourquoi ?*

*- Non. Des hypothèses peuvent être formulées, mais nous ne savons pas. Ces premiers essais doivent être confirmés par d'autres.*

Différents travaux sur l'étude de la population de moules sur les gisements sont en cours. Des cartographies sont réalisées, des structures de population estimées. Les prélèvements successifs permettent d'observer l'arrivée du recrutement, par exemple au Portel, sur les bas niveaux.

L'étude des crevettes grises se fait par la pêche, avec un filet d'un mètre de large, sur des transects de 100m. Différentes cohortes sont observées, par exemple à Ault en mars. Elles pourraient correspondre aux générations d'été et de printemps. Différentes mesures permettent d'établir des relations entre largeur et longueur de l'animal, éléments indispensables pour estimer l'efficacité du crible et l'espacement des barres nécessaire à une taille donnée.

Différentes prospections ont porté sur les arénicoles. C'est le principal travail de Simon Elgrishi. Les deux espèces sont retrouvées, parfois sur un même niveau topographique.

## **Plan de sensibilisation en place pour l'été et l'automne 2015**

### **Les réglettes, les plaquettes et autres outils de sensibilisation**

Les réglettes ont été actualisées avec les modifications de la réglementation de l'arrêté n°50/2014. 10000 exemplaires ont été imprimés et seront distribués. Une « notice » a également été réalisée. Différentes marées de sensibilisations seront réalisées afin de sensibiliser un grand nombre de pêcheurs.

30000 plaquettes ont été imprimées. Elles sont/seront disposées en libre service dans différents offices de tourisme, magasins de pêche, à Maréis, dans des campings...

Des affiches du projet sont toujours disponibles.

Différents stands seront tenus pendant l'été. Les prochains ont lieu les 4-5 juillet à la fête des salicornes du Crotoy et les 10-14 juillet pour les fêtes de la mer de Boulogne-sur-mer.

Une exposition est en cours d'impression sur des kakémonos. Elle sera disponible et pourra tourner au sein des structures qui le souhaitent.

Un petit bonhomme à construire en papier, avec un panier et une réglette, a été réalisé pour distribuer aux enfants. Les bonnes pratiques de pêche ainsi que la réglementation sont précisées sur le support.

## Les formations des structures destinées à transmettre de l'information

### Les sessions de formation

L'objectif de ces sessions de formation est d'apporter une connaissance sur la réglementation et les bonnes pratiques de pêche à pied aux structures susceptibles d'encadrer ou de conseiller du public sur la thématique. Jusqu'à cette date, 6 sessions de formation ont eu lieu:

- 5 membres du CPIE de la Somme
- 2 personnes du Cran Gourmand, structure de ballade à Audresselles,
- 2 membres de l'office de tourisme et 4 élus de Camiers
- 7 membres d'offices de tourisme et 15 hébergeurs de la Somme
- 2 membres de l'office de tourisme du Portel et 4 animateurs du Mont de Couppez
- 6 membres des offices de tourisme de Boulogne-sur-Mer et Wimereux

D'autres sont en cours de préparation, les contacts sont en cours.

Deux animations auront lieu pour le grand public à Camiers le 8 juillet et le 5 août.

### La mallette de présentation de la pêche à pied de loisir et le guide « hébergeur »

L'objectif du guide, dit « hébergeur », est d'apporter une connaissance sur la réglementation et les bonnes pratiques de pêche à pied aux structures susceptibles d'héberger du public. 93 dossiers ont été distribués.

Une mallette sur la pêche à pied de loisir est en cours de réalisation. Elle est destinée aux structures formées à la thématique. C'est un ensemble de documents, regroupés dans une « mallette » qui concernent la pêche à pied:

- Fiches bonnes pratiques
- Guide espèces – habitat
- Carte des zones fermées
- Guide réglementation

Les fiches bonnes pratiques recouvrent différentes thématiques :

- Présentation du projet Life + pêche à pied de loisir
- Bien préparer sa sortie de pêche à pied
- Les bonnes pratiques de la pêche aux moules
- Les bonnes pratiques de la pêche aux bigorneaux et patelles
- Les bonnes pratiques de la pêche aux crabes et homards
- Les bonnes pratiques de la pêche aux coques
- Les bonnes pratiques de la pêche aux vers
- Les bonnes pratiques de la pêche aux crevettes grises
- Les bonnes pratiques de la pêche aux bouquets
- Les bonnes pratiques de la pêche aux couteaux, tellines et lavagnons
- Les bonnes pratiques de la cueillette des végétaux marins
- Les bonnes pratiques de la pêche aux poissons
- La pêche à pied professionnelle et les concessions de cultures marines

Le guide espèces-habitat est un petit livre qui présentera les différentes espèces recherchées par les pêcheurs à pied ainsi que leur milieu de vie. L'objectif est de donner des informations utiles/anecdotes aux médiateurs de l'éstran sur les espèces et les milieux (dans une optique de sensibilisation).

Une carte des zones fermées est en cours d'élaboration. Elle devrait prendre la forme d'une carte évolutive avec des magnets permettant d'ajuster les zones fermées en temps réel (au gré des arrêtés). Elle représentera également les zones d'interdiction permanente. Il n'y aura pas de pas de représentation des zones ouvertes ou des « sites de pêche » pour ne pas inciter le public à pêcher.

### **Le réseau des structures relais**

Un réseau de structures relais de l'information sur la pêche à pied récréative est en cours de création. Ce réseau, ne nécessitant pas un engagement fort (uniquement de distribuer correctement les documents transmis et de faire un retour annuel), permettra de disposer de relais locaux de l'information. Sont ciblés notamment les offices de tourisme, les guides nature et les campings littoraux dans un premier temps. Mais toute structure est la bienvenue.

Un questionnaire particulier pour estimer les besoins des offices de tourisme a été réalisé. Il sera testé cet été.

## **Les panneaux de sensibilisation**

### **Etude de localisation des panneaux**

Avant de chercher à installer des panneaux de sensibilisation, un inventaire de l'existant a été réalisé sur la partie nord du site couvert par le Life. L'ensemble des panneaux sur la partie de Camiers à Audinghen a été géolocalisé et chaque affichage a été photographié. Sur les 282 affichages recensés, 19 concernent la pêche à pied de loisir (à Audinghen, Ambleteuse, Wimereux et le Portel).

### **Première maquette des panneaux**

Une première maquette des panneaux a été réalisée. Ce modèle est simplifié par rapport aux autres projets de panneaux sur d'autres sites du life. En effet, la problématique, chez nous, est de savoir si la pêche est ouverte ou non. Un système de volet rabattable est proposé.

### **Localisation**

La question de la localisation des sites de pose des panneaux est posée.

#### **Décision du Comité de la concertation :**

*La localisation précise des panneaux se fera plus tard, lorsque leur nombre sera défini, sur la base de devis établis. Il faut continuer à travailler sur la maquette. L'objectif est de poser les panneaux avant la saison estivale 2016.*

## **Communication presse**

Les différents médias ayant communiqué sur le projet sur le territoire sont présentés. La marée du siècle a grandement contribué à la diversité des supports de presse.



## Discussion

### **Décision du Comité de la concertation :**

*Des essais de sensibilisation sur des sites de pêche fermés à la pêche doivent être tentés.*

## Pour tout renseignement complémentaire

ANTOINE MEIRLAND

**Coordinateur local du projet Life + Pêche à pied de loisir**

[antoine.meirland@aires-marines.fr](mailto:antoine.meirland@aires-marines.fr)

03.91.18.11.04 / 07.87.62.28.63

MORGANE RICARD

**VSC sur le projet Life + Pêche à pied de loisir**

[morgane.ricard@aires-marines.fr](mailto:morgane.ricard@aires-marines.fr)